

Direction de l'Urbanisme

REF : DU2013044

Signataire : SM

Séance du Conseil Municipal du 19/12/2013

RAPPORTEUR : Jacques SALVATOR

OBJET : Dénomination des rues

EXPOSE :

Le tissu d'Aubervilliers se caractérise par de vastes ilots qui nécessitent le renforcement du maillage viaire.

Le PLU au travers de ses dispositions favorise le désenclavement des ilots. C'est dans ce contexte que 2 voies sont créés au sein d'opération d'aménagement.

La première permet de relier la rue Schaeffer à la rue Crèvecoeur. Elle traverse l'opération de logements Spirit en cours d'achèvement.

Il est proposé de dénommer cette voie : rue Mouloud AOUNIT.

Mouloud Aounit, par ses engagements à Aubervilliers, en Seine-Saint-Denis, ou au niveau national en tant qu'animateur du Mouvement contre le Racisme et l'Amitié entre les Peuples (MRAP) ou sa lutte pour la reconnaissance du 17 octobre 1961, ses combats pour l'égalité des droits, la lutte contre les discriminations et le racisme ainsi que ses actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, notamment issus des quartiers populaires sont une fierté pour notre Ville.

La Maison de l'Emploi du Territoire de Plaine Commune d'Aubervilliers regroupant plusieurs structures d'insertion et accueillant plusieurs milliers de jeunes albertivillariens a été baptisée Espace Mouloud Aounit le 17 octobre dernier.

Pour ancrer plus fortement Mouloud Aounit et ses valeurs dans la mémoire collective et concomitamment à la création d'une voirie en lieu et place de l'Espace Rencontre (entre la rue Schaeffer et la rue Crèvecoeur), il semble opportun de dénommer cette nouvelle voie :

Rue Mouloud AOUNIT

(1953-2012)

- Militant pour la reconnaissance du 17 octobre 1961
- Dirigeant national du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP)
- Conseiller régional d'Île-de-France de 2004 à 2010
 - Chevalier de l'Ordre national du mérite
 - Chevalier de la Légion d'honneur

La deuxième relie la rue du Clos Bénard à la rue de la Nouvelle France. De part et d'autre de cette voie se développent trois programmes de logements dont les opérateurs sont Efidis, Gambetta et Parthéna. Ces opérations seront livrées courant 2014 pour le premier et s'étaleront sur 2015 et 2016 pour les 2 autres.

Il est proposé de dénommer la nouvelle voie Léger Félicité Sonthonax.

Léger Félicité Sonthonax, homme politique, fut le premier législateur français abolitionniste en promulguant l'abolition générale de l'esclavage dans la province nord de Saint-Domingue le 29 août 1794. Il est proposé que la première des deux nouvelles voies créées entre les rues du Clos Bénard et de la Nouvelle France soit nommée ainsi :

Rue Léger Félicité SONTONAX

(1763-1813)

Premier homme politique français à proclamer

l'abolition de l'esclavage à Saint-Domingue

le 29 août 1793

Direction Générale Développement / Direction du Développement urbain

Direction de l'Urbanisme

REF : DU2013044

Signataire : SM

OBJET :Dénomination des rues

Le Conseil,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121.29,

Considérant la création de deux nouvelles voies au sein de programme de logements, l'une reliant la rue Schaeffer à la rue Crèvecoeur, l'autre la rue du Clos Bénard à la rue de la Nouvelle France,

Considérant le statut desdites voies,

Considérant la nécessité de dénommer lesdites voies,

A l'unanimité.

DELIBERE :

DENOMME la rue reliant la rue Schaeffer à la rue Crèvecoeur : la rue Mouloud Aounit,

DENOMME la rue reliant la rue du Clos Bénard à la rue de la Nouvelle France :
la rue Léger Félicité Sonthonax

Le Maire adjoint
Djamila KHELAF

Reçu en Préfecture le : 27/12/2013

Publié le 24/12/2013

Certifié exécutoire le : 27/12/2013

Le Maire Adjoint
Djamila KHELAF